

## EXTRAIT DU REGISTRE

# des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 13 décembre 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 6 décembre 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice: 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

#### Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 8), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT (à compter de la question n° 11), M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 32), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 29 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 32), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 41), M. Philippe GONON (à compter de la question n° 41), M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 75 incluse), M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 3), Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL.

Absents:

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question n° 30), M. Emile BRIOT, M. Guerric CHALNOT (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 30), Mme Sylvie WANLIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 76), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD.

Procurations de vote : Mme Sorour BARATI-AYMONIER à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 30), M. Emile BRIOT à M. Christophe LIME, M. Guerric CHALNOT à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme Danielle DARD à Mme Danielle POISSENOT, M. Clément DELBENDE à Mme Elsa MAILLÓT, M. Dominique SCHAUSS à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 30), Mme Sylvie WANLIN à M. Nicolas BODIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (à compter de la question n° 41), Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Pascal BONNET, M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 40 incluse), Mme Sophie PESEUX à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 2 incluse).

39 - Vie Associative - 3ème attribution de subventions 2018 OBJET:

# Vie Associative 3ème attribution de subventions 2018

# Rapporteur : Mme ROCHDI, Conseillère Municipale Déléguée

|                 | Date       | Avis              |
|-----------------|------------|-------------------|
| Commission n° 7 | 20/11/2018 | Favorable unanime |

Le service Vie Associative a pour mission d'apporter son soutien aux associations bisontines, notamment par le versement de subventions. Ces subventions concernent, pour la plupart, une aide au fonctionnement général ; quelques projets sont également soutenus.

Les associations financées ne relèvent pas d'une compétence spécifique, sauf si elles ont été récemment créées ; dans ce cadre, elles reçoivent une aide au démarrage.

Pour cette 3<sup>ème</sup> attribution des subventions de fonctionnement 2018, les dossiers de demande de subventions étaient à déposer avant le 20 octobre 2018.

Il est proposé d'allouer 4 subventions aux associations suivantes :

| Association  | Nature activité   | Versement<br>2017 | Proposition<br>2018   |  |
|--|---|-------------------|---|--|
| ANIMATIONS DE QUARTIER                                     |   |                   |   |  |
| Des Racines et des Feuilles                                | Soutien à la parentalité<br>Accompagnement scolaire<br>Ateliers de français sociolinguistique<br>et sur la citoyenneté  |                   | 8 828 €   |  |
| SOLIDARITE CIVISME ENVIRONNEMENT                           |   |                   |   |  |
| Amicale des Anciens Amis de l'Aiglon                       | Resserrer les liens d'amitié entre les<br>anciens pratiquants de l'Aiglon par des<br>sorties et repas dansants  | · ·               | 500 €   |  |
| Ferme des Vaîtes   | Développement des actions de<br>sensibilisation au développement<br>durable, au respect de la faune et de la<br>nature, à destination du jeune public et<br>plus particulièrement les scolaires | 1 500 €           | <b>500 €*</b><br>(+ 1 500 € en<br>1 <sup>ère</sup> attribution) |  |
| CULTURE LOISIRS  |   |                   |   |  |
| Comité de gestion des biens sociaux<br>du CE Rhône-Poulenc | Bibliothèque de la Rhodiaceta   | 500 €             | 500 €   |  |

<sup>\*</sup> Le service Vie associative a octroyé 1 500 € de subvention à la Ferme des Vaîtes en 1ère attribution de subventions 2018 (Conseil Municipal du 09/04/18). Le complément de subvention de 500 € proposé est totalement pris en charge par la Mission Développement Durable.

En cas d'accord sur ces propositions, la somme totale, soit 10 328 €, sera prélevée comme suit :

- 9 828 € sur la ligne 65.025/6574 CS 47047
- 500 € sur la ligne 65.830/6574 CS 20415.

A l'unanimité des suffrages exprimés (24 abstentions), le Conseil Municipal décide d'attribuer ces 4 subventions pour un montant total de 10 328 € dans le cadre de la 3ème attribution de subventions 2018.

La subvention accordée à l'association Des Racines et des Feuilles est conditionnée à une nouvelle analyse du dossier. La Commission sera informée sur ce sujet début 2019.

Préfecture du Doubs

Regule 2 0 DEC. 2018

Contrôle de légalité

Pour extrait conforme, Pour le Maire, La Première Adjointe,

Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 28 Contre : 0

Abstentions: 24

Ne prennent pas part au vote : 0